

Les nouveaux cantons de la Haute-Garonne

Depuis les élections de mars 2015, le département de la Haute-Garonne comprend 27 cantons au lieu de 53 auparavant. Le conseil départemental compte 54 conseillers départementaux, 27 femmes et 27 hommes. Les nouveaux cantons ont une population comprise entre 33 600 et 55 400 habitants en 2012.

Philippe Duprat, Fabien Battle

Un nombre de cantons réduit de moitié : 27 au lieu de 53

Suite au nouveau découpage cantonal défini par décret début 2014, la Haute-Garonne se compose de 27 cantons, au lieu de 53 auparavant (figure 1). Les cantons les plus peuplés sont ceux de Toulouse avec une population comprise entre 44 781 (Toulouse-11) et 55 379 habitants (Toulouse-8) (population légale de 2012, en vigueur en 2015). Le canton le moins peuplé est celui de Bagnères-de-Luchon avec 33 631 habitants, c'est également le plus vaste du département : il s'étend sur 1 167 km². Par le nombre de communes qui le constituent (132 communes), c'est le plus important de la région et le second à l'échelle de la France métropolitaine, après celui du Saulnois dans le département de la Moselle (135 communes). Cette caractéristique est liée en partie au grand nombre de très petites communes sur le piémont pyrénéen. Le Canton de Cazères avec 91 communes couvertes est également l'un des plus étendus du pays (9^e rang en métropole). À l'opposé les cantons les moins étendus sont les cantons urbains de Toulouse dont quatre s'étendent sur moins de 10 km² (figure 2).

Une majorité de cantons urbains

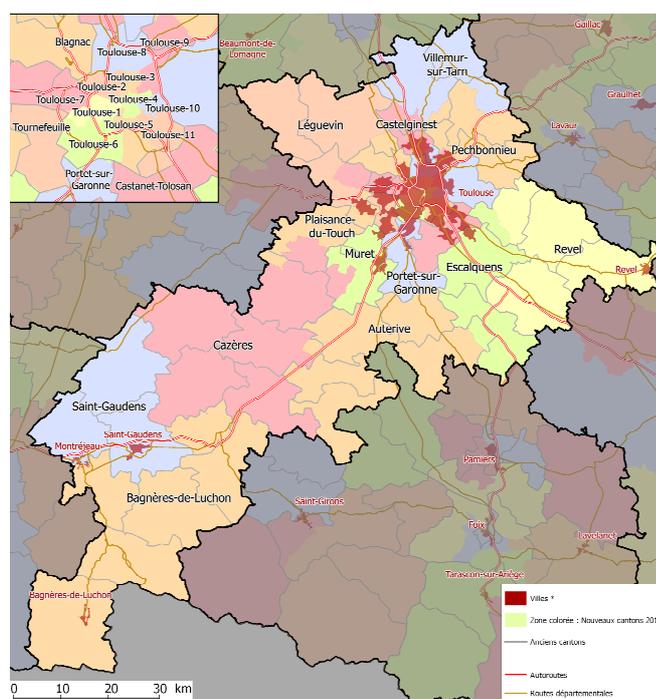
En Haute-Garonne, un grand nombre de cantons présentent un caractère urbain marqué : les trois quarts des habitants résident dans un pôle (agglomération de plus de 1 500 emplois). Dans un département où la principale unité urbaine regroupe à elle seule 70 % de la population, une vingtaine de cantons sur 27 ont leur territoire en totalité ou partiellement localisés sur l'agglomération toulousaine, dont 11 sur la commune de Toulouse. Dans l'ensemble du département, caractérisé aussi par un espace périurbain très vaste, la majorité des habitants résident en périphérie d'un pôle dans huit cantons. Cette proportion est supérieure à 90 % dans les cantons d'Auterive et de Villemur-sur-Tarn, situés en grande partie dans la couronne périurbaine de Toulouse. À l'inverse seulement 1,3 % de la population du département (16 600 personnes) résident en dehors de l'aire d'influence d'un pôle, dans des communes dites « isolées ». Ils sont localisés principalement dans trois cantons : Bagnères-de-Luchon, Cazères et Saint-Gaudens.

Dans tous les cantons la population augmente

Entre 2007 et 2012, la population du département augmente en moyenne de 1,2 % par an. Elle progresse dans l'ensemble des 27 cantons. Dans sept cantons, la hausse est supérieure à 2 %

par an. Il s'agit principalement de cantons localisés en périphérie de l'agglomération toulousaine. Cependant deux d'entre eux sont localisés à l'intérieur même de l'agglomération, recouvrant une partie de la banlieue ouest : Blagnac et Toulouse-7 (comprenant les communes de Brax, Colomiers, Pibrac). Dans ces cantons, la hausse de la population est forte : respectivement + 2,4 % et + 2,3 % par an en moyenne. À l'opposé la population progresse très faiblement dans trois cantons : Bagnères-de-Luchon, Saint-Gaudens et Tournefeuille. La Haute-Garonne est un département jeune. Dans la majorité des cantons, la part des personnes âgées de 65 ans ou plus est relativement faible : 14,8 % dans le département, contre 19,4 % en Midi-Pyrénées.

1 27 nouveaux cantons en Haute-Garonne



* Sont représentés les zones bâties des seuls pôles d'emploi (unités urbaines d'au moins 1500 emplois, hors couronne)

2 Population des nouveaux cantons

Cantons de la Haute-Garonne	Nb de communes	Superficie km ²	Population 2012	Densité hab/km ²	Évolution annuelle moyenne (2007-2012) (%)
Auterive	47	671	49 898	74	2,1
Bagnères-de-Luchon	132	1 167	33 631	29	0,3
Blagnac	6	73	48 619	671	2,4
Castanet-Tolosan	15	93	41 410	447	1,6
Castelginest	10	69	50 849	738	1,1
Cazères	91	990	42 607	43	1,6
Escalquens	35	367	40 022	109	2,3
Léguevin	36	451	50 535	112	2,5
Muret	9	147	51 372	349	1,6
Pechbonnieu	26	271	39 555	146	1,5
Plaisance-du-Touch	10	149	45 380	304	2,1
Portet-sur-Garonne	12	110	45 980	420	1,6
Revel	59	599	38 786	65	1,2
Saint-Gaudens	62	573	34 853	61	0,5
Toulouse-1	1	9	53 310	5 795	nd
Toulouse-2	1	9	53 111	6 035	nd
Toulouse-3	1	4	53 232	12 380	nd
Toulouse-4	1	4	52 060	11 832	nd
Toulouse-5	1	13	45 047	3 387	nd
Toulouse-6	1	23	54 201	2 357	nd
Toulouse-7	4	61	55 237	900	nd
Toulouse-8	2	28	55 379	2 006	nd
Toulouse-9	3	21	53 593	2 564	nd
Toulouse-10	10	80	54 515	686	nd
Toulouse-11	2	19	44 781	2 382	nd
Commune de Toulouse*	1	118	453 317	3 849	0,6
Toulouse-7 hors Toulouse*	3	51	47 674	926	2,3
Toulouse-8 hors Toulouse*	1	7	7 469	1 056	1,5
Toulouse-9 hors Toulouse*	2	13	22 021	1 710	0,0
Toulouse-10 hors Toulouse*	9	76	31 375	415	1,5
Toulouse-11 hors Toulouse*	1	6	12 610	1 955	1,6
Tournefeuille	3	36	51 510	1 419	0,6
Villemur-sur-Tarn	19	309	39 876	129	2,2
Ensemble du département	589	6 346	1 279 349	202	1,2

nd : non disponible

Source : Insee, Recensements 2012 pour les populations légales et 2011 pour les caractéristiques de la population (exploitations principale)

Pour comprendre

Le canton est la circonscription électorale dans le cadre de laquelle sont élus les conseillers départementaux.

La loi du 17 mai 2013 instaure un nouveau mode d'élection pour les membres des conseils départementaux, nouvelle appellation des conseils généraux. Lors des élections des 22 et 29 mars 2015, les candidats se présentaient en binôme composé d'un homme et d'une femme, ceci afin de garantir la parité hommes-femmes. Dans chaque canton, un binôme a été élu au scrutin majoritaire à deux tours. Ces modifications s'inscrivent dans le cadre des objectifs définis par le Président de la République lors des États généraux de la démocratie territoriale.

Le nombre d'élus restant inchangé, la carte cantonale de chaque département a été modifiée en conséquence et a conduit à un nombre de cantons deux fois moins élevé.

Définitions

La notion d'**unité urbaine** correspond à celle de l'agglomération : c'est un ensemble continûment bâti, constitué d'une ville-centre et de sa banlieue. On parle de pôle dès lors qu'il y a au moins 1 500 emplois. Les communes appartenant à une unité urbaine sont dites urbaines, les autres sont considérées comme rurales.

L'**aire urbaine** est la zone d'influence d'un pôle. Elle est constituée du pôle et de sa couronne, ensemble de communes dont une partie importante de la population résidente (40 %) travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci.

Les **communes multipolarisées** sont les communes sous l'influence croisée de plusieurs pôles. Les autres communes sont dites **isolées, hors influence des pôles**.

**Certaines communes peuvent faire l'objet d'un découpage en plusieurs cantons. Le canton peut donc comprendre une partie de la commune principale et éventuellement une ou plusieurs communes périphériques. Certaines données n'étant disponibles qu'au niveau des communes entières, l'Insee considère la commune principale, entière, comme un pseudo-canton unique et distinct. Pour la ou les communes périphériques, le pseudo-canton considéré est alors identique au vrai canton amputé de la fraction de la commune principale que comprend le vrai canton. Les chiffres de population totale pour l'ensemble des nouveaux cantons portent sur leur vrai contour. En revanche, les caractéristiques de la population ne sont parfois disponibles qu'au niveau des pseudo-cantons, ce qui explique que certaines lignes du tableau ne soient pas renseignées.*

Insee Midi-Pyrénées

36, rue des Trente-Six Ponts
31054 Toulouse cedex 4

Directeur de la publication :

Jean-Philippe Grouthier

Rédacteur en chef :

Bruno Mura

ISSN : 2417-1034

© Insee 2015

Pour en savoir plus

- Décret n° 2014-152 du 13 février 2014 portant délimitation des cantons dans le département de la Haute-Garonne
- [Les populations légales 2012 des cantons - découpage 2015 sur Insee.fr](#)
- « [Populations légales au 1^{er} janvier 2012 : 1 279 349 Haut-Garonnais](#) », *Insee Flash Midi-Pyrénées* n°19, janvier 2015
- « [En Haute-Garonne, une croissance démographique toujours très forte mais un peu moins soutenue](#) », *Insee Analyses Midi-Pyrénées* n°12, février 2015

